



Fédération  
des Sociétés de Musique d'Alsace

2 rue Baldung Grien  
67000 STRASBOURG

contact@fsma.com  
03.88.35.11.25

[www.fsma.com](http://www.fsma.com)

Strasbourg, le 1<sup>er</sup> janvier 2018

## Objet : Lettre d'information aux adhérents de la fédération

### 1. VŒUX - DIRECTION 2018



Comme nous l'avons déjà annoncé à plusieurs reprises, 2018 sera une année importante pour le mouvement musical amateur. En effet, au premier janvier, les équipes salariées de la FSMA et de Mission Voix Alsace se réunissent pour former une nouvelle structure : « Cadence, pôle musical régional » ; la FSMA continuant de remplir ses missions au service de ses adhérents, comme vous le découvrirez dans la suite de ce document et dans la plaquette jointe.

La création de Cadence est le fruit de la volonté de nos partenaires des collectivités territoriales et s'inscrit dans une démarche de mutualisation, d'élargissement des publics et de renforcement des actions et services.

Dans un esprit d'ouverture et de développement, la structure se fixe comme thématiques prioritaires pour la période 2018-2020 :

- Articulation entre éducation artistique et culturelle, enseignement et pratiques musicales
- Structuration culturelle des territoires
- Prise en compte des questions d'emploi, de métier
- Renouvellement des répertoires, patrimoine et création
- Accompagnement de tous les publics dans les pratiques

Bien entendu, les adhérents de la FSMA pourront bénéficier librement des services et actions proposés, comme le montre le tableau en page suivante.

*Tout en continuant d'assurer les services fédéraux (contrat groupe d'assurance, récompenses, représentation,...), la FSMA, en partenariat et en partage de vues avec CADENCE, encouragera vos initiatives (dispositif d'aide aux projets, bourse de formation), se positionnera en instigateur ou partenaire de projets accessibles à tous.*

Le monde change, les pratiques aussi. Ce sont ces changements que nous accompagnons !  
Très bonne année 2018,

Le président, François Humbert

**Pour connaître les activités, propositions et projets de Cadence, vous serez automatiquement destinataires – par voie numérique – de toutes les informations nécessaires, sauf désabonnement en ligne de votre part, comme le prévoient les dispositions légales.**

## 2. À QUOI ÇA SERT ?

Des services pour tous, pour toutes les pratiques, à tous les niveaux.

<b>FSMA</b>	<b>← ÊTRE PARTENAIRE →</b>	<b>CADENCE</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- <b>Assurances</b> : contrat groupe FSMA auprès de GROUPAMA – garanties spécifiques pour associations musicales et tarif préférentiel</li><li>- <b>Réseau des pratiques orchestrales</b> amateurs et représentation (porte-parole, interlocuteur, médiateur)</li><li>- <b>Dispositif d'aide aux projets*</b> dotations encourageant l'innovation, la création et les partenariats</li><li>- <b>Bourses d'aide à la formation*</b></li><li>- <b>Partenaire, instigateur de projets accessibles à tous</b> – ex. OVVM</li><li>- <b>Renouvellement des répertoires</b> reconstitutions et commandes pour tous niveaux, téléchargeables gracieusement</li><li>- <b>Récompenses</b> (FSMA et CMF)</li><li>- <b>Services CMF</b> (communication, CMF Réseau, carte du musicien, etc.)</li></ul> <p>* suivant certaines conditions, voir sur <a href="http://www.fsma.com">www.fsma.com</a></p>		<ul style="list-style-type: none"><li>- <b>Formation</b> (direction, encadrement, enseignement, pratique) : offre riche et diversifiée sous forme de stages, cours, cycles, master-classes...</li><li>- <b>Accompagnement, expertise</b> : service d'aide aux projets, initiatives, montage de dossier, recherche de partenaires...</li><li>- <b>Développement d'actions</b> à diverses échelles – aménagement culturel des territoires</li><li>- <b>Information, ressources</b> : mise à disposition d'une très riche documentation, sur les sujets les plus divers, via le site cadence.</li><li>- <b>Aide au recrutement</b> : chefs, professeurs, intervenants, créateurs, partenaires... mais aussi musiciennes et musiciens</li><li>- <b>Observation</b> : connaître la situation et l'évolution des pratiques musicales, les mutations politiques, territoriales, sociétales et numériques</li></ul> <p><b><a href="http://www.cadence-musique.com">www.cadence-musique.com</a></b></p>

### Quelques exemples :

- Je cherche une formation à la direction d'orchestre : **consultez le site de Cadence**
- J'ai un projet (passer une commande à un compositeur, monter un spectacle, inviter un chef professionnel, jouer une œuvre pour chœur et orchestre, etc.), et je cherche à être accompagné : **prenez contact avec Cadence, sollicitez l'aide aux projets de la FSMA**
- J'ai besoin d'assurer mon association, ou un événement particulier (souscription, attestation d'assurances, extension de garantie) : contrat groupe FSMA-Groupama – **adressez-vous directement à Groupama**
- Je souhaite annoncer un événement, un concert : **diffusez l'information sur CMF réseau**
- J'aimerais recruter un chef, un intervenant : **contactez Cadence**
- Je souhaite récompenser des membres de mon association : **contactez la FSMA**

### 3. MOT DU PRÉSIDENT DE CADENCE

#### Cadence, pôle musical régional à la disposition de tous

Les pratiques musicales, que vous représentez à travers les orchestres d'harmonie et autres ensembles, constituent une richesse incontestable pour l'animation culturelle sur le territoire régional. Dans notre région ces pratiques représentent une grande diversité, tant par les esthétiques qu'elles abordent (classiques, traditionnelles, actuelles, contemporaines), les formes d'expression qu'elles prennent (pratique chorale, vocale, instrumentale ou orchestrale), que par le grand nombre de pratiquants qu'elles concernent.

C'est dans le but de constituer un véritable pôle régional de ressources au service de la musique et des pratiques en amateur que Cadence a été créée, encouragée et soutenue par l'Etat et les collectivités territoriales. Fruit des expériences de Mission Voix Alsace et de la Fédération des Sociétés de Musique d'Alsace dont elle prend en compte l'essentiel des activités, Cadence a pour objectif de développer et valoriser les activités musicales sous toutes leurs formes et pour tous les publics, tant en direction des pratiques instrumentales que vocales, souvent étroitement liées et parfaitement complémentaires.

Pour la réalisation de son projet, forte d'une équipe enthousiaste et compétente, Cadence s'appuie sur des motivations telles que : faciliter l'accès à la pratique musicale pour tous, développer le champ des pratiques musicales, suivre l'évolution des répertoires et du patrimoine, prendre en compte les besoins en termes de lien social, de citoyenneté et de médiation et être un acteur du développement local.

Aussi, n'hésitez pas à faire appel à Cadence, pôle musical régional au service de vous tous qui partagez avec nous la passion de la musique.

Daniel Chapelle, président de Cadence - pôle musical régional



**Cadence**  
**pôle musical régional**  
2, rue Baldung Grien  
67000 STRASBOURG

03.88.23.40.80  
contact@cadence-musique.fr  
[www.cadence-musique.fr](http://www.cadence-musique.fr)

### 4. PARTENARIAT

C'est bien le maître mot à l'avenir, avec Cadence, bien sûr, mais également avec les structures du réseau Fédéral, la CMF et l'UD 68 et les agences départementales, l'ADIAM et le CDMC.

#### AGENCES DÉPARTEMENTALES



**ADIAM 67**  
2, rue Baldung Grien 67000 STRASBOURG  
03.88.21.03.27 - contact@adiam67.com  
[www.adiam67.com](http://www.adiam67.com)



**CDMC 68**  
Les Dominicains BP95 68502 GUEBWILLER CEDEX  
03.68.00.12.10 - o.saenger@cdmc68.com  
[www.cdmc68.com](http://www.cdmc68.com)

#### RÉSEAU FÉDÉRAL



**CMF**  
10-12, avenue de la Marne 92120 MONTRouGE  
[www.cmf-musique.org](http://www.cmf-musique.org)



**UNION DÉPARTEMENTALE 68**  
9, rue de Saint-Louis 68390 SAUSHEIM  
president.jrspenle@cmf-ud68.fr  
[www.cmf-ud68.fr](http://www.cmf-ud68.fr)